

**L'OBÉSITÉ N'EST PAS UN CHOIX DE VIE !
C'est une maladie reconnue par l'OMS !**

LES ASSOCIATIONS DE PATIENTS DU CNAO
AINSI QUE L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE
SONT LÀ POUR VOUS ACCOMPAGNER

$$\text{IMC (Kg/m}^2\text{)} = \frac{\text{POIDS (kg)}}{\text{TAILLE}^2\text{(m)}}$$

**L'OBÉSITÉ N'EST PAS
UNE FATALITÉ !**

D'ICI 2030, LE NOMBRE DE PERSONNES
EN SURPOIDS DEVRAIT ATTEINDRE
3,3 MILLIARDS DANS LE MONDE⁽¹⁾.

GRÂCE À MES ACTIONS JE
DIMINUE MES RISQUES DE ^(2,3) :

- Ostéoarthrite
- Maladie des artères du cœur
- Diabète
- Dyslipidémie (Anomalies des lipides du sang)
- Hypertension artérielle
- Maladie de la vésicule biliaire
- Pancréatite sévère
- Anomalie gynécologique
- Hypertension intracrânienne
- Accident vasculaire cérébral
- Cataracte
- Maladie dermatologique
- Maladie pulmonaire
- Cancer
- Phlébite
- Goutte
- Maladie hépatique

5 FRUITS ET LÉGUMES :
appliquez avec plaisir les recettes du
PNNS. Ministère de la Santé ⁽⁴⁾.
www.mangerbouger.fr

CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN

Les professionnels de santé, les associations de patients
ainsi que votre entourage peuvent vous aider !
N'hésitez pas à en parler.

Réf 1. Organisation Mondiale de la Santé (OMS)-"Obésité et surpoids"-Aide mémoire N°311.
Réf 2. Schlienger JL. Conséquences pathologiques de l'obésité. Press Med. 2010;39:913-920
Réf 3. HAS. Surpoids et obésité de l'adulte : prise en charge médicale de premier recours.
Recommandations pour la pratique clinique. Septembre 2011
Réf 4. Programme National Nutrition Santé (PNNS) 2011-2015. Ministère du travail, de l'emploi
et de la santé. Juillet 2011